



Image 3.0 Commande photographique nationale 2020/2021

À l'initiative du ministère de la Culture, le **Centre national des arts plastiques** en partenariat avec le **Jeu de paume**, lance un appel à candidatures dans le cadre d'une **commande photographique nationale intitulée : Image 3.0**.

Ouvert à une diversité de pratiques photographiques, cet appel à candidatures s'adresse aux photographes auteurs évoluant dans le champ large de l'image et les invite à se saisir de cette proposition en ayant à cœur de se faire l'écho de notre monde et de ses enjeux contemporains.

Dans la continuité des grandes commandes de l'État dans le domaine de la photographie, ce projet a pour but de reconnaître et d'encourager la vitalité de la création contemporaine.

L'appel à candidatures Image 3.0 vise à sélectionner entre **douze et quinze photographes ou artistes auteurs**. Ces derniers seront dotés chacun d'un **financement de 10 000 €** afin de conduire leur projet. Cette somme intégrera la rémunération et le paiement des droits d'auteurs. Un contrat de commande sera établi par le Centre national des arts plastiques. **Le budget affecté** à chaque production sera plafonné à **7 000 € TTC**.

Les photographes et artistes auteurs seront accompagnés dans leur projet par les responsables des collections photographie et audiovisuel, vidéo et nouveaux médias du Cnap et le directeur du Jeu de Paume.

Image 3.0

Les projets pourront être réalisés à l'aide de **toutes les techniques innovantes** s'offrant aujourd'hui aux praticiens de l'image : réalité virtuelle, réalité augmentée, impression 3D, scanner 3D, modélisation, mapping, etc. Afin de proposer des images spatialisées, volumétrisées, publiées, affichées, projetées (en espace d'exposition ou dans l'espace public, pour s'inscrire dans la ville et sur tous les supports actuels de diffusion), en utilisant toutes les ressources du numérique, voire même en initiant de nouvelles techniques en dialogue avec des ingénieurs et chercheurs.

Les œuvres devront être conçues de manière dématérialisée et livrées sur support numérique, associées à un protocole, afin d'être exposées en de nombreux lieux potentiels et permettre ainsi une large diffusion, en répondant notamment aux demandes de formats permettant de réinventer l'économie de l'exposition.

Restitution

Cette commande fera l'objet d'une valorisation.

Les œuvres réalisées dans le cadre de cette commande photographique nationale 2020 rejoindront le Fonds national d'art contemporain, collection gérée par le Centre national des arts plastiques.

- Les lauréats auront jusqu'au 28 février 2021 (délai de rigueur) pour rendre leur commande.
- Chaque photographe ou artiste auteur est rémunéré à hauteur de 10 000 € toutes charges comprises. Chaque photographe ou artiste auteur sélectionné disposera d'un budget de 7 000 € TTC (maximum) réservé à la production de son œuvre.
- Les modalités du projet du lauréat sont définies avec lui dans un contrat de commande établi par le Centre national des arts plastiques.

Éligibilité

L'appel à candidatures à la commande photographique nationale Image 3.0 est ouvert à toute personne physique majeure française (quel que soit son lieu de résidence) ou étrangère résidant en France, évoluant dans le champ de la création photographique ou des champs audiovisuel, vidéo et nouveaux médias relevant du secteur des arts visuels et plastiques

Les candidats devront avoir un statut de photographe ou d'artiste professionnel. Cette commande n'est pas ouverte aux étudiants en cours de cursus. Le parcours professionnel des candidats devra être validé par des expositions ou des publications portées par des lieux ou par des éditeurs professionnels.

Candidature

Les candidats doivent envoyer (exclusivement par voie électronique) leur dossier artistique accompagné de leur note d'intention/projet au Cnap, du 18 mai 2020 (0h) au 31 mai 2020 (23h59).

Le dossier numérique est constitué d'un seul fichier ".pdf" ne dépassant pas 5Mo avec pour objet : Commande photographique nationale « Image 3.0 ».

Il doit être envoyé à l'adresse email suivante : **image3.0.cnap2020@gmail.com**

Ce dossier comprend dans l'ordre :

- 1 - Une documentation artistique présentant le travail déjà réalisé (10 pages A4 couleur et/ou noir & blanc maximum) ;
- 2 - Une note d'intention/projet rédigée en français répondant à la problématique « Image 3.0 » (1 page A4 maximum) ;
- 3 - Un curriculum vitae ou une biographie (1 page A4 maximum) ;
- 4 - Un court texte résumant la biographie et le projet du candidat (1000 signes maximum)
- 5 - Une lettre de candidature signée par laquelle l'auteur s'engage à respecter les délais imposés à la commande.

Un avis de réception sera envoyé par courrier électronique aux photographes ayant déposé une candidature.

Calendrier

- 8 avril 2020 : ouverture de l'appel à candidatures
- du 18 mai 2020 (0h) au 31 mai 2020 (23h59) : période de candidature
- Juin 2020* : jury et proclamation des photographes sélectionnés
- 28 février 2021 ou fin mars : rendu des œuvres

*Date prévisionnelle susceptible de modification.

Contact service de la communication du Cnap

Sandrine Vallée-Potelle
sandrine.vallee-potelle@culture.gouv.fr

Contact Agence de presse Communic'Art

Oriane Zerbib
ozerbib@communicart.fr

Contact presse du jeu de paume

Eleonora Alzetta
eleonoraalzetta@jeudepaume.org



www.cnap.fr